

<http://perdonnet.fr/Anticiper-d-eventuels-problemes-de>



Anticiper d'éventuels problèmes de transports liés à la neige

- Infos pratiques -

Date de mise en ligne : mercredi 29 novembre 2017

Copyright © Lycée Professionnel Auguste Perdonnet, BAC pro, CAP,
Formations industrielles et tertiaires, Internat 77 Académie de créteil - Tous
droits réservés

Beaucoup de nos élèves se rendent au lycée en bus, et il peut être intéressant de savoir ce qui se passe quand la neige perturbe les transports.

A ce jour, 29.11.17, aucun plan n'est déclenché et les transports sont donc normaux.

Mais on peut s'informer à l'avance sur ce qui se pourrait se passer en cas de forte neige.

Bus PEP'S

La régie des transports PEP'S vient de publier une information à ce sujet.

« A quoi sert un plan neige ? Chaque année, nous travaillons avec les services techniques des collectivités pour identifier les points de circulation difficiles en cas de neige et les axes à déneiger.

Un document est élaboré et répertorie ligne par ligne ce qui est prévu en cas d'épisode neigeux, pour ainsi vous permettre d'anticiper et d'adapter vos déplacements !

Vous trouverez ci-dessous la brochure d'informations pour l'année 2017-2018.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter notre point info bus au 01 60 07 94 70. »

Concrètement, en cas de problèmes avec les bus de la ville, vous obtiendrez un SMS si vous êtes abonné(e) à leur service (rubrique "mon compte") et une informations sera publiée sur le site internet :

<http://www.transdev-idf.com/reseau-...>

ainsi que sur leur application mobile.

Les déplacements seraient adaptés en fonction de la situation, mais, vous voyez qu'il est prévu de supprimer les bus de la ligne 12, et, que pour la ligne 4, les bus s'arrêteraient à l'arrêt "Allée du Château", en bas donc de la côte, vers le rond-point avec le tableau d'informations de la ville de Dampmart.

Bus assurant la liaison entre les villes

Pour les transports entre les villes, c'est la Préfecture qui, chaque nuit, décide des transports pour le lendemain.

Vous pouvez recevoir un SMS et un email en cas de forte perturbation :

<http://www.seine-et-marne.fr/Cadre-...>

Conditions climatiques dégradées = plus de prudence

Anticiper d'éventuels problèmes de transports liés à la neige

Bien sûr, il faut adapter son trajet aux conditions météorologiques et faire encore plus attention que d'habitude à d'éventuels dangers.